



Conseil général Bousens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 11 DECEMBRE 2014**

- Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente
- Présents : 30 membres
- Excusés : 14 membres, soit :
MM. Nicolas Bally, Silvano Cardamoni, Jean-Jacques Chanson, Jacques Dufour, André Hagen, Guy Martin, Philippe Monod, Samuel Morier, Jean-Robert Turin, Etienne Vermeulen
Mmes Monique Frias, Maria-Conception Fucinos, Marie-Noëlle Mounir, Chantal Seiffert
- Absents : 6 membres (non excusés) soit :
MM. Laurent Borgeaud, Didier Clerc, Christian Eggenberger, Philippe Favre, Daniel Lathion, Mathieu Mas

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité
2. Préavis municipal N° 5/2014 relatif au budget de l'an 2015
3. Préavis municipal N° 6/2014 relatif au financement de la mise en conformité de l'éclairage public.
4. Divers

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le PV de la dernière séance du Conseil Général est adopté.

Assermentation, par la Présidente, de deux nouveaux membres, MM. Bryan Mulin et Steve Fahrni. Le Conseil général est maintenant composé de 52 membres.

COMMUNICATION DU BUREAU

Madame la Présidente informe l'assemblée que la visite du Préfet a eu lieu le 9 décembre et qu'aucune remarque spécifique n'a été faite et qu'il a souligné la bonne tenue de tous les documents présentés.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Quelques dates à retenir :

- 16 décembre le Noël du village
- 20 décembre le lard, vin chaud et café à la déchetterie.
- 24.12.2014 au 04.01.2015 fermeture des bureaux de la commune

2. PREAVIS MUNICIPAL N° 5/2014 RELATIF AU BUDGET DE L'AN 2015

Monsieur Claude Rapin, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote.

Le préavis N° 5/2014 relatif au budget de l'an 2015 est accepté.

3. PREAVIS MUNICIPAL N° 6/2014 RELATIF AU FINANCEMENT DE LA MISE EN CONFORMITE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur Jean Rossier, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Monsieur Jean-Claude Mounir trouve qu'il y a quelques doutes quant à l'aspect technique et que ce dossier a quelque peu été mal analysé et ne présente pas d'autres alternatives. Il souligne également le fait que la Commune avait été informée de l'interdiction des lampes à vapeur en 2011 et trouve le délai un peu court, soit de porter ce sujet devant le Conseil général à fin 2014 pour une mise en ordre en 2015. Il ne conteste pas la dépense mais demande la nomination d'une commission, afin d'en étudier le côté technique ou éventuellement d'autres propositions.

Madame Anne-Marie Duport précise que la décision d'attendre a été dictée par la dépense que la Municipalité a voulu repousser. Elle précise toutefois que la décision de s'orienter vers le LED appartient à la Municipalité. En ce qui concerne les nouveaux mâts pour LED, financièrement ce changement ne gonfle pas les dépenses prévues et que les socles ont été conçus pour ne pas être changé. D'autre part, la Commune a un contrat de maintenance avec Romande Energie, soit un seul prestataire.

Monsieur André Deppierraz demande pourquoi les lampes actuelles sont interdites et qu'elle sera l'économie avec des LED.

Monsieur Pascal Chatelan répond qu'actuellement les 27 points lumineux que l'on doit changer ont du mercure, raison pour laquelle elles doivent être changées, que le LED consomme moins, mais que le calcul n'a pas été fait.

Monsieur Frey Gaudard demande si la Municipalité n'aurait pas avantage à retirer son préavis, de le réétudier et de revenir auprès du Conseil général une fois le dossier complété.

Madame Stéphanie Borgeaud annonce le retrait du préavis et propose de le représenter au mois de juin 2015.

4. DIVERS

Monsieur Dany Benvegnin propose de verser les jetons de présence au Téléton.

Monsieur Pascal Chatelan répond à la question de savoir s'il y a un planning pour le transformation du battoir, à savoir que la Municipalité attend les plans définitifs de la part de l'architecte, puis il y aura lieu de rassembler les devis des différents corps de métier.

Monsieur Bertrand Perriard demande si la Municipalité a des nouvelles au sujet de la circulation à la Grange-aux-Aguets ?

Madame Stéphanie Borgeaud nous informe que le responsable du Service de la Voirie a été contacté, que des solutions sont à l'étude et espère que des nouvelles pourront être données au printemps 2015.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Il est 20h15

Elle est suivie d'une partie raquette offerte par la Municipalité.

Présidente
Barbara Grivel



La secrétaire
Danièle Rochat

